

GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME DE L'ONUSIDA

VOLET THÉMATIQUE :

Que nous disent les données au niveau régional et national, sommes-nous à l'écoute et comment pouvons-nous mieux tirer parti de ces données et des technologies connexes pour atteindre nos objectifs à l'horizon 2025 et 2030 ?

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION : DEUXIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL

DATE : Vendredi 15 octobre 2021

ORDRE DU JOUR

- Accueil et introduction
- Présentation de la première ébauche de la note d'information relative au volet thématique « Que nous disent les données au niveau régional et national, sommes-nous à l'écoute et comment pouvons-nous mieux tirer parti de ces données et des technologies connexes pour atteindre nos objectifs à l'horizon 2025 et 2030? »
- Discussion sur l'ébauche de la note d'information
- Présentation de l'ébauche de l'ordre du jour
- Discussion sur l'ébauche de l'ordre du jour
- La marche à suivre, et
- Autres questions

RÉSUMÉ

1. ACCUEIL ET INTRODUCTION

M. Morten Ussing, directeur du département Gouvernance et Affaires multilatérales, Secrétariat de l'ONUSIDA, a félicité le groupe de travail du CCP pour sa deuxième réunion en vue de la préparation du volet thématique de la 49e réunion du CCP intitulé « *Que nous disent les données au niveau régional et national, sommes-nous à l'écoute et comment pouvons-nous mieux tirer parti de ces données et des technologies connexes pour atteindre nos objectifs à l'horizon 2025 et 2030 ?* ».

Étant donné que certains des membres du groupe présents à la réunion n'avaient pas participé à la première réunion du groupe de travail, le Secrétariat a rappelé l'objectif de la convocation de ces groupes de travail :

- Le volet thématique représente une journée entière du projet d'ordre du jour de la réunion du CCP et permet une discussion approfondie sur un domaine programmatique spécifique de la lutte contre le sida. S'agissant des réunions virtuelles du CCP, le volet thématique a été réduit à une demi-journée.
- Aucun point de décision n'est adopté pendant le volet thématique. Il y a toujours un rapport qui permet de suivre le volet thématique lors de la réunion suivante du CCP, et des décisions sont prises à cette occasion.
- Souvent, les sujets du volet thématique peuvent être abordés sous différents angles et de nombreuses possibilités d'orientation et d'approche sont envisageables. L'objectif du groupe de travail est de créer une appropriation des circonscriptions du CCP dans le cadre de l'élaboration de la note d'information et des discussions.
- Les membres du groupe de travail jouent un rôle important dans l'organisation de la journée et de la documentation qui la sous-tend.

M. Ussing a remercié les membres pour les commentaires écrits qu'ils ont envoyés après la première réunion et a déclaré qu'il était enthousiaste à l'idée de recevoir les commentaires du groupe de travail sur la première ébauche de la note d'information et l'ébauche de l'ordre du jour.

Le Secrétariat a rappelé aux participants que les suggestions des membres du groupe de travail, notamment sur la façon de rendre le volet plus intéressant que possible dans un format virtuel, seraient les bienvenues.

2. PRÉSENTATION DE LA PREMIÈRE ÉBAUCHE DE LA NOTE D'INFORMATION RELATIVE AU VOLET THÉMATIQUE

Chris Fontaine, conseiller principal, Politiques et rapports, Département d'information stratégique du Secrétariat de l'ONUSIDA, a également remercié les membres du groupe de travail qui ont fourni des commentaires écrits, et a déclaré qu'une petite équipe s'employait à les intégrer dans le document. Il a mentionné qu'il espérait que les membres aient consulté la première ébauche distribuée avant la réunion.

Il a présenté la structure de la note d'information, qui n'a pas fait l'objet de modifications majeures depuis la première réunion :

- I. Résumé
 - II. Introduction
 - III. Que nous disent les données ? Avons-nous accordé une importance à ces données ?
 - IV. Collecte et exploitation de données pour une fixation d'objectifs, une planification et une allocation de ressources efficaces
 - V. Collecte et exploitation des données afin d'intensifier la couverture de services et d'améliorer la qualité des services
 - VI. Collecte et exploitation des données sur les obstacles juridiques et politiques, et les facilitateurs sociétaux
 - VII. Suivi mondial des progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs visés en 2025
 - VIII. La marche à suivre (recommandations)
- Références et annexes

En ce qui concerne la section III, M. Fontaine a souligné que là où nous avons « accordé une importance aux données », la lutte contre le VIH a été couronnée de succès. Par exemple, la forte progression générale vers les cibles 90-90-90, notamment les 19 pays

qui les ont atteints dans les délais avant la fin de 2020. Là où les pays et les programmes ont accordé une importance particulière aux données, les réponses se sont rapidement améliorées. L'innovation du « diagramme à barres empilées » montre où se situent les lacunes dans les efforts déployés pour fournir des services visant à éliminer la transmission verticale du VIH.

La section III porte également sur le « manque d'écoute » accordé aux données, lequel est à l'origine des lacunes persistantes dans la lutte contre le VIH. Un exemple frappant est le fait que la couverture du traitement antirétroviral chez les enfants atteints de VIH est nettement inférieure à celle des adultes (54 % contre 74 % à la fin de l'année dernière). Un grand nombre de ces enfants ont plus de cinq ans et ne peuvent donc pas être trouvés au moyen de tests néonataux. Il faudrait donc les trouver au moyen de programmes de dépistage et de traitement. Une autre lacune persistante est que les populations clés et leurs partenaires sexuels représentent la plupart des personnes infectées au VIH dans le monde et sont trop rarement au cœur des interventions.

La section IV porte sur l'utilisation des données en vue d'une fixation d'objectifs, d'une planification et d'une allocation des ressources. La note d'information montre comment la triangulation de données de bonne qualité, comparables et diverses est nécessaire pour éclairer la fixation d'objectifs significatifs, la planification, la mobilisation et l'allocation de ressources, et le suivi des résultats à l'échelle nationale. Cette section comprend également une sous-section sur la collecte et l'utilisation éthiques des données.

La section V porte sur l'utilisation des données afin de maximiser la couverture de services et améliorer sa qualité. Cette section traite de la transition vers un système de suivi davantage axé sur les personnes, qui place l'accès aux services au centre du suivi de la lutte contre le VIH mené par le secteur de la santé. Cette section aborde également l'importance du suivi dirigé par la communauté en tant que composante complémentaire pour garantir la disponibilité, l'accessibilité financière, l'acceptabilité et la qualité des services liés au VIH.

La section VI porte sur la collecte et l'exploitation de données sur les obstacles juridiques et politiques, et les facilitateurs sociétaux. Cette section examine les éléments probants qui montrent les répercussions des lois, des politiques et des environnements sociétaux sur l'ensemble des progrès réalisés dans la lutte contre le VIH, et montre comment les données sur la stigmatisation et la discrimination liées au VIH peuvent être utilisées pour orienter les efforts visant à créer un environnement et des établissements de santé plus accueillants et respectueux. Cette section présente également des données relatives aux répercussions de l'éducation et de l'émancipation économique sur la réduction de la vulnérabilité des adolescentes et des jeunes femmes au VIH.

La section VII porte sur le rôle de l'ONUSIDA : en particulier, la façon dont le Secrétariat et les coparrainants de l'ONUSIDA aident les pays à collecter, utiliser et partager les données, notamment les données sur les programmes et les données sur les facilitateurs sociétaux, ainsi que les estimations épidémiologiques modélisées sur le VIH. Les points saillants de cette section comprennent également le soutien à l'échelle nationale pour une utilisation des données en vue d'une planification et d'une mobilisation des ressources.

La dernière section de la note d'information comprend des recommandations sur la marche à suivre.

M. Fontaine a enfin évoqué l'appel en faveur des études de cas, qui a été lancé le 4 octobre, et a déclaré que les études de cas reçues seront compilées dans un document de séance sur les meilleures pratiques et publiées sur le site Web de l'ONUSIDA. Quelques exemples seront également inclus dans la note d'information. Il est

recommandé d'effectuer les soumissions par l'entremise des liens fournis. La date limite de la soumission des études de cas est fixée au 25 octobre.

En conclusion, M. Fontaine a déclaré que le Secrétariat souhaiterait recevoir tout commentaire écrit sur la première ébauche de la note d'information au plus tard le jeudi 21 octobre.

1. DISCUSSION SUR L'ÉBAUCHE DE NOTE D'INFORMATION

Le groupe de travail du CCP a accueilli favorablement la première ébauche de la note d'information. Des commentaires spécifiques ont été formulés :

États membres

- Les États membres ont souligné qu'il serait utile de voir une section sur l'importance des systèmes de suivi individuel des patients. Certains exemples pourraient être partagés, notamment sur la façon dont les systèmes de dossiers médicaux électroniques aident les établissements de santé à réduire les interruptions de traitement.

Coparrainants

- Les coparrainants ont souligné que la lutte contre le sida pouvait être replacée dans le contexte plus large des objectifs de développement durable, qui, comme la lutte contre le sida, ont considérablement augmenté la quantité de données utilisées par les pays.
- Les coparrainants ont proposé de donner davantage de précisions sur les différences entre les données quantitatives et qualitatives dans le rapport.
- Les coparrainants ont suggéré d'expliquer comment ils partagent les données et se réunissent autour d'un cadre de résultats avec des indicateurs communs.
- Les coparrainants ont déclaré que la mise à jour des directives consolidées de l'OMS en matière de suivi centré sur la personne sera disponible en décembre et qu'il serait bon que le volet thématique mette en évidence des exemples spécifiques de la façon dont les directives ont renforcé le suivi du VIH, de la tuberculose et du paludisme à l'échelle nationale et la façon dont cela a amélioré les programmes et réduit les problèmes de rupture de stock et le gaspillage de médicaments.
- Ils ont souligné que le texte sur les données relatives à la « santé au-delà des soins de santé » (par exemple, les facilitateurs sociétaux) était important et qu'il serait judicieux de souligner l'importance de ces données pour comprendre comment obtenir de bons résultats en matière de santé.
- Ils ont déclaré que les données tirées d'enquêtes sur les facilitateurs sociétaux et la protection sociale étaient importantes, et qu'il était également judicieux d'évoquer le suivi de l'incidence des violences liées au genre dans les établissements, lequel suivi donne un bon aperçu des vulnérabilités et est également utile pour la lutte contre le VIH.

Fonds mondial

- Le Fonds mondial a félicité l'équipe de l'ONUSIDA pour l'ébauche de la note d'information et a félicité le Secrétariat, en particulier pour l'inclusion d'une discussion sur le suivi dirigé par la communauté.
- Les efforts visant à réduire la mortalité liée au sida sont plus ou moins en bonne voie, mais nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de

prévention du VIH. L'allocation des fonds est axée sur le traitement, un faible pourcentage étant alloué à la prévention du VIH. Nous n'accordons pas une importance aux données et n'y apportons pas de solutions.

- Le Fonds mondial a souligné la nécessité de modèles simplifiés pour la collecte de certaines données par l'entremise d'enquêtes, par exemple une « enquête biocomportementale intégrée simplifiée » (IBBS). Normalement, une IBBS a lieu tous les trois ans ou plus, mais certains programmes ne peuvent pas attendre 3 ans. Le Fonds mondial a testé un modèle simplifié, qui peut être mis en œuvre par l'entremise des capacités locales sur une base annuelle, afin de recueillir des données comportementales clés. Cela permet de comprendre le niveau de couverture des services parmi certains groupes et pourrait s'inscrire dans le cadre des sections relatives aux enquêtes périodiques dans la note d'information.

En réponse aux commentaires et observations formulés, le Secrétariat a déclaré que les questions soulevées par le groupe de travail étaient importantes et qu'elles devraient être reprises dans le document autant que possible. M. Fontaine a déclaré qu'il se pencherait sur le « BBS light », comme on l'appelle parfois, pour mettre en évidence certains détails et leur importance. Il a souligné que toute suggestion spécifique concernant les divers indicateurs des ODD, les rôles des coparrainants et les indicateurs communs serait utile. M. Fontaine a noté qu'une étude de cas sur le développement et l'utilisation des systèmes de dossiers médicaux électroniques serait probablement soumise par au moins un pays. Le Secrétariat souhaiterait recevoir des exemples d'enquêtes et de données fondées sur les établissements afin de lutter contre les violences liées au genre et les violences à l'égard des femmes.

2. Présentation de l'ébauche de l'ordre du jour

M. Fontaine a présenté l'ébauche de l'ordre du jour pour discussion. Il a indiqué qu'il était d'usage d'organiser des discours d'ouverture après une introduction par un modérateur. Ces discours d'ouverture fourniraient une vision stratégique globale concernant les objectifs de la session. Ces discours d'ouverture seraient suivis d'un aperçu de la session, qui présenterait les principaux points de la note d'information du volet thématique, tout en mettant l'accent sur les deux premières questions de la session : Que nous disent les données régionales et nationales ? Avons-nous accordé une importance à ces données ? M. Fontaine a mentionné qu'il y avait différentes façons possibles d'organiser une série de discussions de groupe, mais qu'ils essaieraient de répondre à la troisième question du titre du volet thématique : « Comment pouvons-nous mieux tirer parti de ces données et des technologies connexes pour atteindre nos objectifs de 2025 et 2030 ? ». Le Secrétariat a proposé d'organiser deux tables rondes. La première mettra l'accent sur la façon dont nous pouvons mieux exploiter les données pour combler les lacunes dans la couverture des services liés au VIH. La seconde mettra l'accent sur l'exploitation des données afin de réduire la stigmatisation et la discrimination et améliorer la qualité des services liés au VIH.

3. Discussion sur l'ébauche de l'ordre du jour

États membres

- Les États membres ont déclaré que plusieurs points devraient figurer à l'ordre du jour concernant l'utilisation des données. Il serait bon d'inclure également des orateurs capables de présenter des conceptions d'études et des analyses de données innovantes. Des méthodes bien connues ne sont pas couramment utilisées pour lutter contre le VIH, telles que (a) les quasi-expériences pour exploiter les sources de données de routine des systèmes de santé afin d'extraire des informations causales – la signification implicite des tendances relatives aux données, et (b) les analyses

de méthodes mixtes qui recourent les données à partir des enquêtes représentatives à l'échelle nationale, des données courantes et des données qualitatives des sources communautaires.

Coparrainants

- Les coparrainants ont déclaré qu'il serait intéressant de parler des données infranationales, d'avoir un orateur du Fonds mondial, d'entendre ce qu'il a à dire sur l'utilisation des données pour différentes maladies. Il pourrait être intéressant d'avoir un orateur pour présenter les situations humanitaires.

Fonds mondial

- Le Fonds mondial a suggéré que des services innovants devraient être inclus, notamment les services de santé fournis virtuellement pendant la COVID-19. Il serait utile d'avoir un orateur qui mettra l'accent sur les services qui vont au-delà des plateformes traditionnelles.

En réponse aux questions, M. Ussing a précisé que la note d'information et la compilation des études de cas et des meilleures pratiques sont deux éléments qui seront déjà disponibles avant la réunion. Le volet thématique est censé être une discussion libre, et aucune décision n'est prise pendant le volet. Toutefois, un rapport complet des discussions est présenté lors de la réunion suivante du CCP, approuvé par le Bureau du CCP, et le Bureau propose une série de points de décision à adopter par le Conseil.

Le Secrétariat a ensuite répondu à d'autres questions. Le Secrétariat a indiqué qu'il explorerait des options spécifiques sur les données infranationales, ainsi que sur différentes innovations. Il est également nécessaire de s'attaquer aux problèmes d'intégration.

Quant à la question des autres maladies, le Secrétariat a déclaré que la stratégie mondiale de lutte contre le sida parle d'intégration et que le GAM collecte des données sur la tuberculose, l'hépatite, le cancer du col de l'utérus, les IST, la santé mentale, et a examiné les questions de santé connexes en rapport avec le VIH. Toutefois, les résultats ou les effets sont très difficiles à mesurer. Nous devons commencer là où nous pouvons montrer clairement la relation avec le VIH et montrer comment les résultats sont combinés.

En ce qui concerne les situations humanitaires, la collecte et l'analyse des données posent des problèmes importants. L'un d'eux porte sur l'intégration des services fournis aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux réfugiés, aux migrants économiques et autres. Nous étudions le suivi de ces questions. Un autre défi est celui de la ventilation des données sur les services. Par exemple, lorsque les établissements de santé publique fournissent des services de lutte contre le VIH aux personnes vivant dans un camp de réfugiés voisin, des problèmes de mesure se posent si les données ne sont pas ventilées entre les réfugiés et les populations locales.

4. Marche à suivre

M. Ussing a remercié les membres du groupe de travail pour leurs commentaires et a encouragé les membres à envoyer des contributions écrites avant le jeudi **21 octobre 2021**, ainsi que tout document pertinent pour soutenir la rédaction de l'analyse de la note d'information. Il a mentionné que l'appel à soumission pour les bonnes pratiques avait été lancé à l'intention des membres du CCP et de toutes les missions permanentes, et que la date limite était fixée au **25 octobre 2021**. Le Secrétariat a encouragé les membres du groupe de travail à soumettre des bonnes pratiques et à diffuser l'appel auprès des partenaires.

Le Secrétariat a expliqué qu'il s'efforcera d'atteindre l'équilibre géographique, des genres et des circonscriptions dans la sélection finale des orateurs et a encouragé les membres du groupe de travail à suggérer des orateurs.

Le Secrétariat a remercié le groupe de travail pour son temps et son excellente contribution, et attend avec intérêt la troisième réunion du groupe de travail.

5. Questions diverses

Aucune autre question n'a été abordée.

[Fin du document]